



Vivre à Lannédern

N°33 Avril 2018

317 habitants 1200 hectares

www.lannedern.bzh

EDITO : Les finances de la commune

Le 29 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni afin de voter les comptes 2017 et les budgets 2018 de la commune.



Comptes administratifs 2017

Le fonctionnement de la commune (recettes-dépenses) permet de dégager pour 2017 une capacité d'autofinancement brute de 27 540 €. La rénovation des immeubles du bas du bourg, les études préalables en vue de la rénovation d'école, la MAM et la salle polyvalente, l'achat d'une licence 4 pour débit de boissons ainsi que l'acquisition du mobilier de la bibliothèque ont constitué les principaux investissements de 2017.

L'endettement

Deux emprunts sont actuellement en cours de remboursement, un contracté en 2007 se terminant en décembre 2022 et l'autre contracté en 2016 se terminant en 2036. Le conseil municipal devra en cours d'année se prononcer sur la réalisation d'un nouvel emprunt d'environ 150 000€ permettant de couvrir les investissements pour une annuité d'environ 9 000€.

En parallèle, les investissements réalisés génèrent des revenus pour la commune d'environ 14 400€ par an (10 000€ de revenus locatifs et 4 400€ de revenus liés à la vente de l'électricité). Ces revenus permettront de couvrir à hauteur de 65 % les annuités de ce nouvel emprunt.

Le budget 2018

Le budget pour la section de fonctionnement reste stabilisé par rapport aux années précédentes et s'élève à 289 924€.

Les grandes opérations pour l'année sont le démarrage du chantier de rénovation de l'école ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école et la salle polyvalente.

La fiscalité

Le revenu annuel moyen par foyer (19 000 €/an) et les taux de fiscalité étant les plus faibles de la communauté de communes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale pour l'année 2018.

D'autres projets sont encore à l'étude (création de la MAM, rénovation de la salle polyvalente, création d'un commerce de proximité, aménagement et sécurisation de la RD 14 ...) des projets structurants créateurs de valeur et d'attractivité pour Lannédern. Toutefois, leur réalisation sera contrainte par les capacités financières de la commune. Le conseil municipal devra apporter toute sa vigilance quant aux investissements futurs engageant la commune.

Le chantier de rénovation de l'école Yves Le GALL sera lancé à l'été 2018 et se poursuivra jusqu'au printemps 2019.

Qui dit travaux, dit problèmes à résoudre dans l'intérêt de l'enseignement. Pendant cette période les élèves seront accueillis dans des locaux modulaires spéciaux confortables aménagés pour l'enseignement, installés sur le terrain de tennis à l'arrière du boulodrome. Ceux-ci se composent de deux classes et d'un espace sieste, sanitaires, bureau de direction.



Exemple d'un bâtiment modulaire type

Force est de constater que le bâtiment de l'école élémentaire Yves Le GALL, construit en 1886 a subi les affres du temps avec des modifications partielles et nombreuses. Façades abîmées, toilettes à rénover, isolation vétuste, chaufferie à revoir..... La liste des travaux fait suite à une étude préalable et à un audit énergétique réalisés par l'ALECOB (Agence Locale d'Énergie du pays du Centre Ouest Bretagne). Les objectifs de ce chantier d'envergure sont multiples. Il vise bien sûr à améliorer les conditions d'accueil des élèves et des enseignants, mais aussi à diminuer les consommations énergétiques d'environ 50 % et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'améliorer le confort, le cadre de vie et de travail des élèves, des enseignants et des

employés communaux, la commune a engagé la rénovation complète de l'école aux nouvelles normes d'accessibilité et de développement durable.

Un budget de 540 000 € est prévu. Les subventions s'élèvent à 80% de ce montant. Le vote du budget primitif 2018 à l'unanimité nous permet de nous installer en conscience sur la réalisation de ce projet. La commune a confié l'assistance de la maîtrise d'œuvre au cabinet « 3 Architectes » de Carhaix. L'aménagement sera réalisé selon les instructions des enseignantes, des employés communaux et des élus, sur la base de trois classes dont une réservée à la motricité. Les accès seront aux normes prévues dans le cadre de Vigipirate.

Le pré-projet élaboré en 2017 suivi du projet définitif, permet d'optimiser l'existant en conservant la structure et en reconditionnant les espaces. Et ainsi

- ☛ Répondre aux exigences réglementaires en vigueur (accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie...) et de performances énergétiques (RT/rénovation),
- ☛ De revoir l'organisation globale de l'école et créer de nouveaux espaces,
- ☛ D'augmenter la capacité et les conditions d'accueil,
- ☛ Sécurité : incendie et des accès
- ☛ Réaménagement et réfection (peintures, sols, électricité, acoustique, portes et fenêtres...) des différents locaux et création de nouveaux espaces
- ☛ Amélioration des performances énergétiques : isolation, chauffage - ventilation et éclairage. Des panneaux photovoltaïques installés en toiture haute SUD pendant les vacances de Pâques 2018 contribueront à économiser l'énergie.

Lannédern connecté

La commune a son propre site internet qui renseigne les usagers sur de nombreux thèmes, comme l'histoire locale, le tourisme, la vie municipale, les principaux services à la population, etc. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le site a connu une nouvelle version. Pour le rendre plus attractif, nous avons introduit les menus de la cantine dans la page d'accueil, des photos récentes, etc...

Notre volonté est de le rendre plus vivant en suivant l'actualité de la commune (manifestations, travaux, renseignements divers). La gestion du site a été confiée à Catherine ROUDOT. Son adresse d'accès est la suivante : « lannedern.bzh ».

N'hésitez pas à aller le consulter et nous faire remonter vos suggestions.

La secrétaire, Nora TOUMI

Le printemps des poètes



Cette année une nouvelle fois, Arrée Lecture et la Compagnie des lfs se sont associés pour proposer des animations autour de la vingtième édition du printemps des poètes. Le programme sur deux jours

samedi 24 et dimanche 25 mars, a proposé des jeux d'écriture, une fabrique des supports poétiques, un apéro-dinatoire à partager, une lecture de poèmes avec Jean-Paul Kermarrec puis le dimanche l'accrochage des poèmes sur ardoise autour du bourg historique.



Catherine ROUDOT

Nouveau Point Info Jeunesse



Le Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes Pleyben-Châteaulin-Porzay a ouvert un second local à Pleyben afin d'y accueillir en priorité les jeunes de 12 à 30 ans se posant des questions sur : les études et formations, les métiers, la mobilité internationale, le logement, le BAFA, les jobs d'été et

l'emploi, le service civique, leur santé (contraception, addictions...), leurs droits...

L'accueil est individualisé, confidentiel et gratuit. Il est possible de se faire accompagner sur la rédaction de CV, lettre de motivation, projet personnel et professionnel.

Place Général de Gaulle (à côté de l'Office de tourisme)

Horaires d'ouverture

En période scolaire
Mercredi 14h - 18h

Pendant les vacances

Du mardi au jeudi
de 13h30 à 17h30

Contact : 06 40 05 45 42—02 98 86 13 11
pj@polysonnance.org



Eglise : concert de musique classique

Dans le cadre du festival d'été de musique classique, l'association « **Musique au cœur des monts d'Arrée** » propose 5 concerts dans des églises emblématiques dont un qui aura lieu le Samedi 11 aout à 18 h en l'église de Lannédern : concert de musique classique et renaissance avec « **Il Duetto Incognito** »



Renseignements au 06 17 44 16 01

Participation de 8 à 10 euros

Gratuit pour les moins de 15 ans

Ce duo formé de Camille CHAPRON (Soprano) et Philippe MALOTAUX (Luth, Théorbe, Guitares, Mandoline) vient régulièrement se ressourcer en Bretagne et plus particulièrement dans les Monts d'Arrée où ils se sont rencontrés lors d'un concert à Bodilis en aout 2016.

Depuis leur rencontre, ils ne cessent de partager et élargir, pour le plus grand bonheur du public, la même passion musicale.

Leur répertoire la musique ancienne, classique et contemporaine : les plus brillants compositeurs de la renaissance anglaise (Dowland, Campion...), les maîtres précurseurs de l'époque baroque italienne (Caccini, Monteverdi...) et les grands compositeurs romantiques allemands (Mendelssohn, Schubert...).

Informations diverses

Horaires mairie prochaines vacances

Vacances de printemps :
Fermeture le lundi 30 avril et du lundi 7 mai au vendredi 11 mai
Vacances d'été :
Fermeture du lundi 6 aout au vendredi 17 aout.

Tickets loisirs

Le programme des animations du 25 avril au 13 mai est disponible en mairie.
La vente des tickets a lieu le lundi 23 avril à la maison de l'enfance de Pleyben de 13h30 à 18h30.
Informations au 02 98 86 10 05 ou 06 87 76 76 30

Enquête mobilité et transport

La CCPCP réalise une enquête sur vos habitudes de déplacements afin de mieux adapter le service de transport à la demande.
Vous trouverez avec votre bulletin, un questionnaire à retourner en mairie.
Merci de votre collaboration



L'association EPAL recrute des animateurs pour l'été.
Renseignement au 02 98 41 84 09 ou sur www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier



Un projet de rénovation ?
Une question sur l'énergie ?
N'hésitez pas à contacter Energence au 02 98 33 20 09 ou par mail à info.energie@energence.net.

Agenda :

- ✍ 16 juin : cochon grillé à la salle polyvalente organisé par l'APE
- ✍ 21 juin : fête de la musique (à confirmer)
- ✍ 23 juin : repas des aînés
- ✍ 22 juillet : pardon de Saint Anne

En cas de besoin vous pouvez joindre :

- ✍ **POULIQUEN G.** - Maire 02 98 26 45 20 — 06 77 83 60 67
- ✍ **CARIOU M. C.** - Adjointe 02 98 26 41 40
- ✍ **CLOST J. M.** - Adjoint 02 98 26 42 26 — 06 64 94 05 18

Téléphone utile :

- ✍ Mairie – Poste 02 98 26 40 56
- ✍ Salle communale 02 98 26 43 09
- ✍ Ecole 02 98 26 43 02
- ✍ M.A.M 09 73 52 89 29
- ✍ Déchetterie 02 98 26 67 53
- ✍ C.C.P.C.P 02 98 16 14 00
- ✍ Service des eaux 02 98 26 45 49
- ✍ Prêtre 02 98 26 60 11
- ✍ ADMR 02 98 81 46 38
- ✍ SAMU 15 ✍ Gendarmerie 17
- ✍ Pompiers : 18 (fixe) ou 112 (mobile)